Marseille : Samba Traoré condamné à 10 mois de prison ferme après avoir brûlé son chien au 3e degré, était déjà connu pour « Viol en réunion, vols, détournement d'identité… » (MàJ)

30/04/2021 à 8h38



30/04/21

Une peine de 16 mois de prison, dont 10 mois ferme et 6 mois assortis d'un sursis probatoire pendant une durée de 2 ans a été prononcée ce soir par le tribunal correctionnel de Marseille, à l'encontre de Samba Traoré, un homme de 40 ans, jugé pour sévices graves sur animal. Le tribunal a ajouté à cette peine une interdiction définitive de détenir un animal et prononcé la confiscation du chien. Pour les faits de refus de se soumettre à un prélèvement génétique pour lesquels il était aussi poursuivi, le tribunal l'a en revanche relaxé.

[…]

Me Samir Bouchama, en défense, a déploré ce soir "les 19

réquisitoires” du parquet et des parties civiles contre son client et demandé au tribunal de revenir à de plus justes proportions quant au quantum de la peine. ***“Nous ne sommes pas à la cour d’assises des animaux“***, a cinglé Me Bouchama.

La Provence

29/04/21

Une peine de 21 mois de prison ferme a été requise cet après-midi par le parquet de Marseille à l’encontre de Samba Traoré, un homme de 40 ans, jugé pour sévices graves sur animal. La procureure a aussi demandé contre le prévenu l’interdiction définitive de détenir un animal et la remise du chiot à la SPA de Marseille.

Le 20 février dernier, Iboo, un chiot de 3 mois, avait été retrouvé à Marseille, dans le quartier du Camas, entre deux conteneurs poubelles, déshydraté, brûlé au troisième degré et avec un œil crevé.

Pas moins de dix-huit associations de défense de la cause animale se sont constituées parties civiles au procès. La défense a désormais la parole.

La Provence

13/03/21

Lorsque la SPA et la police se rendent sur place, le maître est avec le chiot à l’intérieur de l’habitation, mais ne sort pas des heures durant. Il n’est alors pas possible de forcer l’ouverture, le parquet estimant alors qu’il n’y a pas assez

d’éléments.

Le lendemain, Iboo, 3 mois, est retrouvé par des passants dans le 5e arrondissement *“jeté dans un conteneur poubelle qui ne s’ouvre pas”*, explique Xavier Bonnard, président de la SPA Marseille Provence. Le chiot est dans un état critique. Il est brûlé à plus de 80% au 3e degré et a un œil crevé.

[…]

Deux jours plus tard, **l’homme est interpellé mais refuse de donner son identité**, rapporte Xavier Bonnard. **L’homme aurait alors fait croire qu’il était fou avant de parvenir à prendre la fuite lors de l’examen psychologique.**

La police du 4e arrondissement réussit finalement à retrouver sa trace dans un squat de la ville, malgré son changement d’apparence. *“Il s’est rasé la tête”*, témoigne Xavier Bonnard.

L’individu est interpellé et placé en garde à vue avant de passer en comparution immédiate. La SPA, qui s’est portée partie civile, **tombe des nues à l’énoncé de son casier judiciaire : *“Viol en réunion, vols, escroqueries, détournement d’identité…”***, liste Xavier Bonnard.

La juge suit la réquisition du parquet et place l’homme en détention provisoire jusqu’à son procès, le 8 avril.

Jeudi, Iboo a été énucléé (ablation de l’œil). *“L’opération s’est bien passée”*, déclare la SPA sur Facebook. **Une cagnotte leetchi a été ouverte par la SPA Marseille Provence pour pouvoir soigner le chiot.** *“Si le montant de la cagnotte est dépassé, cela servira à soigner d’autres chiens, car hélas, ces situations sont récurrentes”*.

[…]

France3